

Ecrit par le 5 février 2026

# La CCI du Pays d'Arles et La Poste ouvrent un nouveau centre d'examen du code de la route



**LA POSTE**

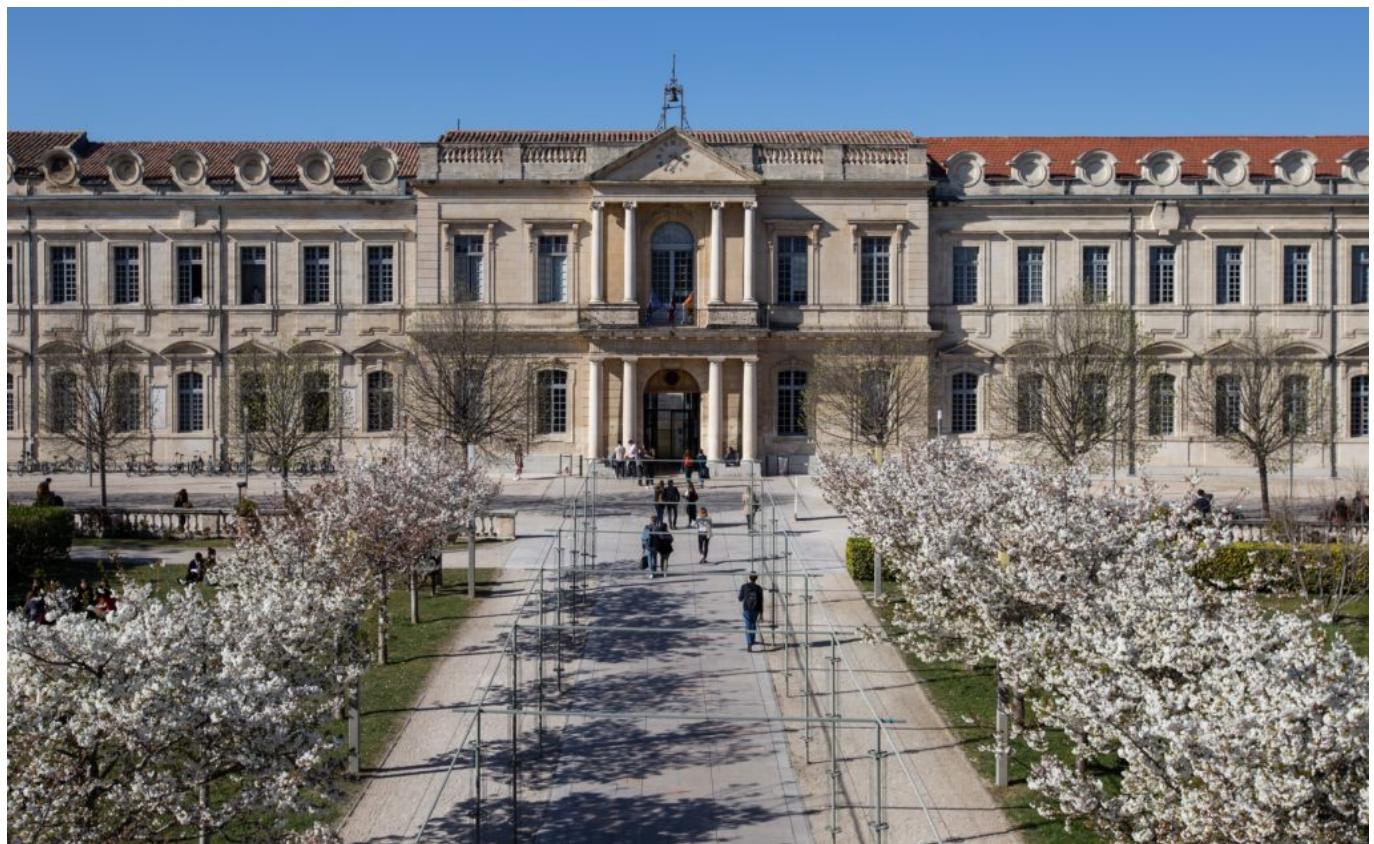
Les candidats et les auto-écoles d'Arles disposent désormais d'un nouveau centre d'examen du code de la route. Mis en place par [La Poste](#) et la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) du Pays d'Arles](#), ce nouveau lieu permet aux candidats de passer l'examen théorique général, l'examen théorique moto et l'examen théorique du permis bateau au Palais des Congrès d'Arles.

Ouvert tous les mercredis de 9h à 17h, ce centre contribue à réduire le délai d'attente des candidats au code de la route. Il y a 6 sessions par semaine les mercredis, à raison de 6 candidats par session. Pour passer l'examen, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site [www.lecode.laposte.fr](http://www.lecode.laposte.fr). Les épreuves sont organisées dans des sites collectifs ou individuels pour le prix de 30€. Plus de 550 centres d'examen La Poste sont disponibles en France, dont 23 dans les Bouches-du-Rhône.

V.A.

Ecrit par le 5 février 2026

## « Tous les étudiants pourront passer leurs examens de fin d'année dans les Universités de la région »



Suite à la réunion des 4 présidents d'université de la Région et du président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dernier assure que « tous les étudiants pourront passer leurs examens de fin d'année dans les Universités de la région. »

Lors du premier confinement, toutes les universités ont été fermées pendant près de 3 mois. Ensuite, en novembre elles sont restées ouvertes et ont proposé des cours à distance, puis à partir de janvier les cours ont repris en présentiel à raison d'un jour par semaine ou en demi-jauge. Malgré cela, « les Universités de la région ont démontré qu'elles savaient s'adapter et accompagner les étudiants quelles que soient leurs difficultés : économiques, sociales, financières ou psychologiques », explique la Région.

Ecrit par le 5 février 2026

Pour autant, cela ne semble suffisant et Philippe Ellerkamp, président de l'université d'Avignon, Eric Berton, président de celle d'Aix-Marseille, Xavier Leroux, président de celle de Toulon et Jeanick Briswalter, président de celle de Côte d'Azur partagent tous la volonté du maintien de l'ouverture des Universités.

### **Priorité au retour à la vie dès cet été**

Tous les étudiants termineront leur année scolaire et passeront leurs examens de fin d'année. Il est indispensable de garantir la visibilité sur cette fin d'année décisive tout en maintenant la qualité des diplômes, insiste le président de la Région Sud qui rappelle également que la priorité est de préparer le retour à la vie dès cet été pour trouver un stage, un job étudiant ou un premier emploi mais aussi des solutions pour anticiper la rentrée scolaire de septembre. C'est le sens du nouveau dispositif régional qui mobilise 2M€ pour l'embauche de jeunes dès le 1<sup>er</sup> avril. Un appel est lancé au monde économique pour recruter des jeunes de talents et de compétences, formés en région Sud. Une relance indispensable qui se prépare également à travers le Contrat d'avenir qui mobilisera une enveloppe de l'Etat et de la Région à hauteur de 250M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante. »

« Ensemble nous voulons d'une Région qui protège et qui garantisse à tous les étudiants la reconnaissance de leur travail et la qualité de leurs diplômes » conclu Renaud Muselier.

## **La Poste ouvre un nouveau site pour passer le code de la route à Cavaillon**

Ecrit par le 5 février 2026



Après l'ouverture de sites d'Avignon (en 2016) puis Orange, la Poste dispose maintenant d'un nouvel espace pour faire passer le code de la route à Cavaillon.

Pour cela, les candidats et les auto-écoles de la cité cavare et de ses environs vont pouvoir se rendre au sein de la Poste située 101 rue Jean-François Jonvelle pour passer leur examen. A raison de 22 sessions\* par semaine (les mardi, mercredi, vendredi et samedi), plus de 130 candidats vont ainsi pouvoir passer l'épreuve chaque semaine sur le site.

Auparavant, ces derniers devront toutefois s'inscrire sur le site [www.lecode.laposte.fr](http://www.lecode.laposte.fr). Le candidat y choisit le lieu de l'examen, la date et l'heure, et valide le paiement de la prestation (tarif unique de 30€ défini par l'Etat). Les inscriptions peuvent se faire 3 mois à l'avance jusqu'à la veille de l'examen. Le candidat se rend à l'examen muni de sa pièce d'identité. Il est accueilli sur le site par un agent de La Poste qui s'assure de son identité et veille au bon déroulement de l'examen. Il est ensuite installé à la place qui lui est attribuée, devant une tablette numérique équipée d'un casque audio sur laquelle il sélectionne l'examen qu'il souhaite passer : code auto (catégorie B,C,D,E) ou code moto (Catégorie A). Le candidat répond à une série de 40 questions tirées aléatoirement d'une base de données. Au cours d'une même séance sur un site collectif, aucun candidat ne se voit administrer un questionnaire identique à un autre candidat. Enfin, après l'examen le candidat reçoit son résultat dans un délai de 2 heures en moyenne (week-ends et jours fériés non inclus).

Ecrit par le 5 février 2026

« La Poste contribue ainsi à la modernisation de l'action publique en s'engageant à réduire de manière drastique le délai d'attente des candidats au code de la route, explique la Poste. Présente sur tout le territoire, l'entreprise s'appuie sur son vaste réseau, ses lieux connectés accessibles à tous et l'engagement de tous les postiers pour organiser les épreuves au plus près des candidats et en assurer le bon déroulement. »

\*6 candidats par session ; 6 sessions par jour du mardi, mercredi et vendredi (9h30, 10h30, 11h30, 13h30, 14h30 et 15h30), 4 sessions le samedi (9h30, 10h30, 11h30 et 12h30).